

Garantie limitée

Toiles pour piscines creusées résidentielles Vinyl Works

Date de début de la garantie

- · La garantie débute à la date d'installation.
- Ce produit est garanti par Vinyl Works, Inc. à l'acheteur initial uniquement contre une défaillance résultant d'un défaut de fabrication, de coutures mal soudées ou de rebords défectueux pour vingt (20) ans, et le coût de remplacement doit être calculé au prorata après la troisième (3e) année.

Ce qui est couvert

- Cette garantie s'applique uniquement aux toiles achetées pour un usage résidentiel privé.
- Le remplacement au prorata se fait selon les pourcentages suivants du prix de détail suggéré actuel du fabricant. Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre d'années où vous avez été propriétaire de votre toile, à partir de la date d'installation :

 Moins de 3 ans sans frais
 Après 4 ans 40 %
 Après 6 ans 60 %
 De 8 à 20 ans 80 %

 Après 3 ans 30 %
 Après 5 ans 50 %
 Après 7 ans 70 %

Ce qui n'est pas couvert

- Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par l'expédition, une mauvaise manipulation, une installation défectueuse, les actions inappropriées de tiers partis et cas de force majeure.
- Cette garantie exclut spécifiquement les trous, les coupures, les déchirures le long des coutures, le blanchiment et les plis qui pourraient se développer au fil du temps. Ces conditions sont causées par une mauvaise utilisation, une installation inadéquate, une mauvaise utilisation des produits chimiques, ou le mauvais maintien de l'équilibre chimique de l'eau de la piscine. Votre toile doit être installée conformément aux instructions et correctement entretenue.
- Cette garantie ne couvre pas les dommages dus aux produits chimiques dans les piscines munies de toiles automatiques.
- Cette garantie ne couvre pas les dommages relatifs à la décoloration résultant d'une mauvaise utilisation de générateurs de chlore au sel.
- Cette garantie ne couvre pas l'usure du motif imprimé de la toile causée par les nettoyeurs automatiques de piscine.
- Cette garantie ne couvre pas les dégâts dus à la glace.
- Cette garantie ne couvre pas la décoloration normale ni les taches d'origine microbiologique. Tous les produits de vinyle coloré soumis aux rayons directs du soleil peuvent subir une décoloration au fil du temps. Une telle décoloration, ou des taches d'origine microbiologique, ne sont pas considérées comme un défaut de matériel. La coloration ou la décoloration n'affecte pas la capacité du vinyle à remplir sa fonction.
- La garantie ne couvre pas les irrégularités, les imperfections ou les dommages qui pourraient résulter de l'élimination de l'eau contenue dans la toile. Vous devez garder la piscine pleine d'eau en tout temps.
- Cette garantie est nulle et non avenue si des modifications sont apportées à la conception de la piscine ou si des accessoires qui peuvent causer des dommages à la toile sont utilisés.

Ce que nous ferons pour vous

- Nous remplacerons ou réparerons, selon le calendrier du pro rata, la toile défectueuse. Les frais de livraison, de désinstallation, d'installation, d'eau ainsi que les appels de service ne sont pas couverts par cette garantie.
- Le remplacement sera effectué et complété dans les 10 jours ouvrables suivant la confirmation du défaut et de la réception de votre paiement, si nécessaire.

Comment obtenir les services garantis

- Si votre toile devait faire défaut au cours des 3 premières années, communiquez avec le détaillant original. Si votre toile devait faire défaut à partir de la 3e année, veuillez envoyer une lettre ou un courriel à notre usine en précisant la date d'installation, le type de toile, accompagné d'une photo de la défaillance et d'une preuve d'achat à : Imperial Pools Inc. 33 Wade Road Latham, NY 12110, ou par courriel : info@imperialpools.com
- Nous pourrons valider le défaut réclamé lors de la réception de la toile à notre usine. À notre discrétion, un représentant autorisé pourrait confirmer le défaut in situ.
- Toutes les réclamations doivent être soumises directement à Vinyl Works, Inc., et aucune marchandise ne doit nous être retournée sans autorisation écrite préalable.

Exonération des dommages indirects

• En aucun cas, Vinyl Works, Inc. Ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, indirects ou consécutifs. Cela inclut, mais n'est pas limité aux dommages dus à la perte de l'usage de la piscine, des blessures à ou le décès de toute personne / personnes ou de dommages à la propriété. Toutes les réclamations ci-haut mentionnées sont donc expressément déclinées et exclues. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de dommages spéciaux, indirects ou consécutifs, de sorte que cette limitation pourrait ne pas s'appliquer à vous.

Limitations de la garantie

- Cette garantie sera inapplicable si vous êtes en défaut aux termes d'une convention conclue dans le cadre de l'achat ou l'installation de cette toile.
- Cette garantie est destinée à tenir lieu et place de toute garantie expresse ou implicite. Il s'agit d'une une déclaration complète de nos obligations.
- · Aucune autre personne, ni agent, ni détaillant n'est autorisé à modifier la présente entente, et aucune modification ne sera reconnue par Vinyl Works, Inc.
- Cette garantie vous accorde des droits spécifiques. Vous avez également des droits implicites, qui peuvent varier selon la juridiction. En cas d'un problème relatif
 à l'exécution du travail, vous pourriez recourir à une cour des petites créances ou à un autre tribunal.
- Cette garantie est conforme aux lois en vigueur.

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA GARANTIE POUR LES TOILES DE PISCINES CREUSÉE RÉSIDENTIELLES DE VINYL WORKS INC.

À l'acheteur: veuillez remplir ce formulaire, le détacher et le poster dans un délai de 30 jours suivant l'installation. À moins que ce formulaire d'adhésion ne soit complété et retourné à l'intérieur de cette période, la toile ne sera pas couverte par la garantie.

J'ai reçu et examiné les renseigne	ments de sécurité fournis.	
Manuel du propriétaire de piscine Dépliant « Children Aren't Waterproof »	Livret « The Sensible Way To Enjoy Your Inground Swimming F Livret « Pool And Spa Emergency Procedures for Infants and C	
Dépliant « Plan Your Dive, Steer Up»*	Panneau « avertissement»*	"Warning" Label *
Nom du propriétaire	Date de l'installa	tion
Adresse	Acheté à (nom du commerce)	
Ville	Province	Code postal
Signature du propriétaire	Installé par	

**Enregistrez votre garantie en ligne au <u>mypoollinerregistration.com</u>

Numéro de série du lot_	
_	